



La population augmente principalement grâce à l'arrivée de jeunes ménages

Entre 2006 et 2011, la Corse enregistre la croissance démographique la plus soutenue des régions de France métropolitaine. Cette augmentation est essentiellement imputable à l'apport migratoire. La région est particulièrement attractive pour les personnes d'âge actif et leurs enfants, ce qui limite le vieillissement de sa population et permet le maintien de la part de sa population en âge de travailler. Associée à la hausse de l'activité féminine, les arrivées de personnes en situation d'activité favorisent la croissance de la population en emploi et contribuent à la progression du PIB par habitant de la région. La hausse démographique, associée à l'importance du tourisme, renforce la spécialisation de l'économie locale principalement tournée vers la satisfaction des besoins de la population présente sur le territoire. L'économie corse a ainsi plus qu'ailleurs un caractère présentiel.

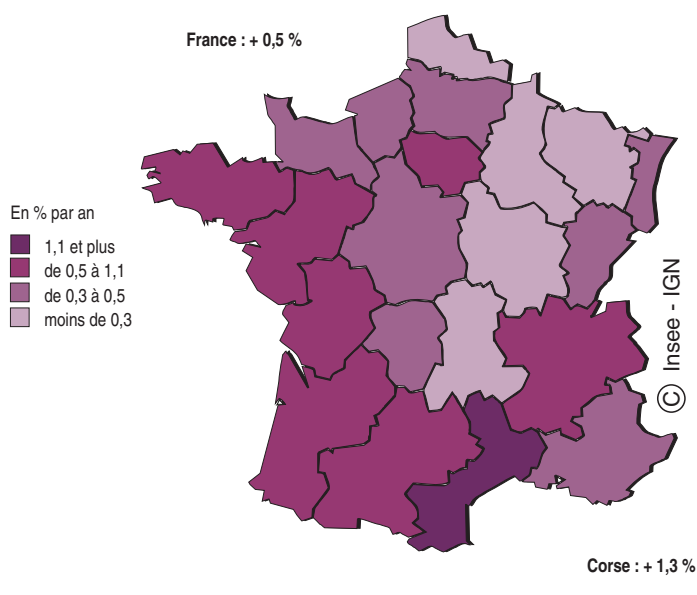
Yannig PONS

Entre 2006 et 2011, la population de la Corse augmente de 1,3 % par an, soit la croissance démographique régionale la plus soutenue de métropole. Toutes les régions bénéficient d'une hausse de population sauf la Champagne-Ardenne où le nombre d'habitants reste stable sur la période. En moyenne métropolitaine, la croissance annuelle s'établit à 0,5 %.

Dans la région, ce dynamisme démographique est dû essentiellement à l'apport migratoire. La Corse fait en effet partie des régions où les migrations jouent le rôle le plus important dans la croissance de la population. Le solde naturel y est quasiment nul, principalement en raison d'une fécondité parmi les plus faibles des régions métropolitaines. Les autres régions dont la croissance, supérieure à la moyenne nationale, est davantage portée par les migrations que par l'excédent naturel sont celles du Sud et de l'Ouest. A l'opposé, l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais ont une population croissante

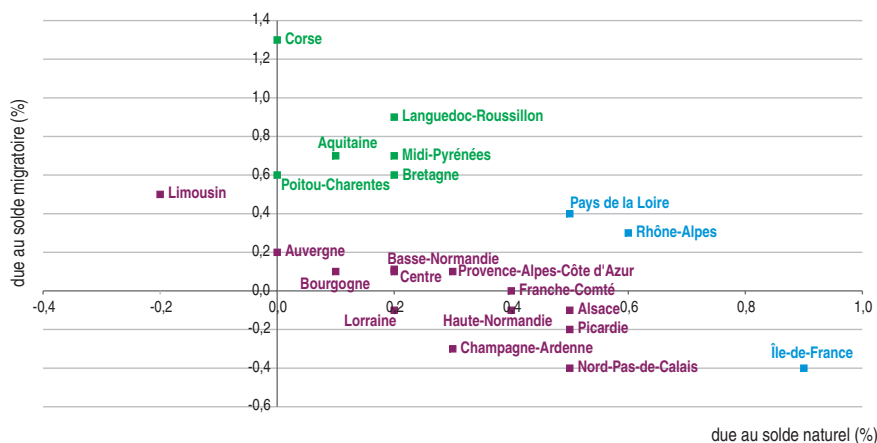
La population corse progresse plus vite que dans les autres régions

Taux d'évolution annuel de la population entre 2006 et 2011



En Corse, la croissance de la population est portée par l'apport migratoire

Décomposition de l'évolution annuelle moyenne de la population des régions entre 2006 et 2011



Croissance supérieure à la moyenne nationale portée par le solde migratoire
Croissance supérieure ou égale à la moyenne nationale portée par le solde naturel
Croissance inférieure à la moyenne nationale (+ 0,5 %)

Lecture : en Languedoc-Roussillon, la hausse de la population (+1,1%) est due pour 0,9% au solde migratoire et pour 0,2% au solde naturel.

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

Les 25-44 ans surreprésentés dans les apports migratoires

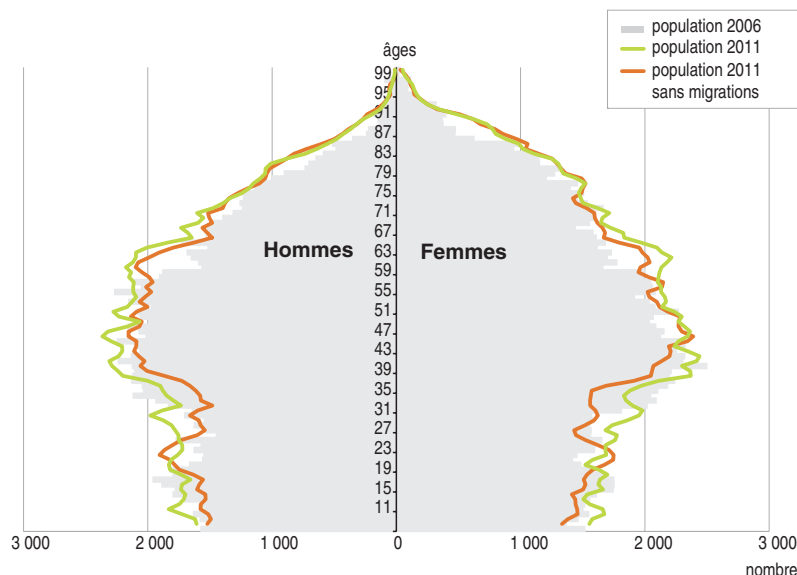
Répartition par tranche d'âge de la population 2006 et du solde migratoire 2006-2011 en Corse

	Population 2006	Solde migratoire 2006-2011
19 ans et moins	21,4	27,8
20 à 24 ans	5,3	-3,3
25 à 44 ans	26,7	49,4
45 à 59 ans	21,2	13,0
60 à 69 ans	10,9	13,7
70 à 74 ans	4,9	2,8
75 ans et plus	9,6	-3,4
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

Les migrations renforcent la population notamment chez les moins de 70 ans

Pyramides des âges en 2006 et 2011 en Corse



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011, Etat civil.

grâce à un excédent des naissances sur les décès qui compense un déficit migratoire.

Les arrivées de ménages de moins de 45 ans avec leurs enfants limitent le vieillissement de la population

En Corse, les migrations permettent de limiter le vieillissement de la population. En effet, l'essentiel de l'excédent migratoire concerne les arrivées de jeunes ménages et de leurs enfants. Chez les personnes âgées de 25 à 44 ans, il y a un surplus de population de 14 % par rapport à ce qu'il y aurait eu sans les migrations, chez les moins de 20 ans ce surplus s'établit à 9 %.

Ainsi, l'âge moyen a progressé moins vite que s'il n'y avait pas eu de migrations. Il est passé de 42,1 ans en 2006 à 42,7 ans en 2011 et il aurait été de 43,3 ans en 2011 sans les migrations.

D'autre part, le nombre de sexagénaires a sensiblement augmenté entre 2006 et 2011, mais c'est principalement grâce à l'importance des plus de 55 ans dans la population présente en 2006 (classes d'âge du baby boom). Les arrivées de sexagénaires (plus nombreuses que les départs) ne font qu'accentuer cette situation en créant un surplus de population de 7 %.

Les personnes âgées de plus de 75 ans et les jeunes de 20 à 24 ans sont les seuls pour lesquels le solde migratoire est négatif. Malgré l'offre universitaire régionale, certains jeunes choisissent en effet de suivre leurs études sur le continent. Le déficit migratoire représente 4 % de cette classe d'âge.

La part de la population en âge de travailler résiste grâce aux migrations

L'arrivée de migrants d'âge actif est à l'origine d'un relatif maintien de la part de la population en âge de travailler. Sans les migrations, cette population, âgée 15 à 64 ans aurait diminué de 2 700 individus entre 2006 et 2011 et sa part dans la population totale aurait perdu 1 point sur la période. Alors qu'en réalité, en progressant de 11 600 personnes, sa part dans la population totale ne diminue que de 0,4 point pour s'établir à 64,4 % en 2011. De surcroît, sur les dix dernières années, cette part a légèrement mieux résisté en Corse qu'au niveau national.

Toutefois, les perspectives démographiques demeurent défavorables en Corse. A l'horizon 2040, le taux rapportant la population des 65 ans ou plus à celle des 15-64 ans devrait quasiment doubler par rapport à 2011, passant de 34 % à 60 % (la France de province passerait de 28 % à 48 %).

Le tourisme favorise le développement de l'économie présentielle

Les activités présentielles répondent à la demande de la population présente. Or, la population présente ne se résume pas au nombre d'habitants mais dépend aussi du nombre de touristes qui constituent des surplus occasionnels de population.

Pour mesurer l'impact du nombre de touristes on peut calculer un nombre moyen de touristes en divisant les nuitées touristiques (françaises et étrangères) réalisées dans chaque région par le nombre de jours de l'année.

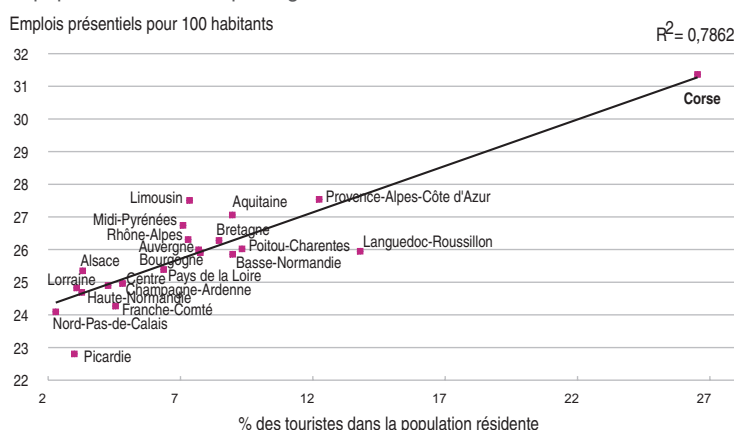
Le taux d'emplois présentiels s'explique ainsi par le pourcentage des touristes dans la population :

$$\text{Emplois présentiels}_{2011} / \text{Population}_{2011} = 0,237 + 0,285 * (\text{Nuitées touristiques}_{2011} / 365) / \text{Population}_{2011} + \varepsilon$$

En Corse, l'emploi présentiel prédit est très proche du constaté. En revanche, le Languedoc-Roussillon, une fois le nombre de touristes intégré, semble avoir un déficit en emploi présentiel (emploi prédit supérieur au réel). Au contraire, les régions Limousin et Midi-Pyrénées semblent avoir plus d'emplois présentiels qu'attendu.

Ces écarts peuvent alors s'expliquer par les autres facteurs non pris en compte, notamment les caractéristiques socio-économiques de la population résidente ou de la population touristique (revenus, âge, type d'hébergement touristique ...).

Nombre d'emplois présentiels pour 100 habitants et part des touristes dans la population résidente par région en 2011



Source : Insee, RP2011 - Direction générale des entreprises (DGE), Enquêtes SDT et EVE.

Forte hausse de l'emploi féminin en Corse sur ces vingt dernières années

Evolution de la part de la population en âge de travailler et du taux d'emploi par sexe et âge

	Corse			France de province		
	1990	2006	2011	1990	2006	2011
Part population en âge de travailler (15-64 ans)	65,5	64,8	64,4	65,3	64,4	64,0
Taux d'emploi de la population en âge de travailler						
Ensemble (15-64 ans)	50,7	57,5	60,1	56,7	61,2	61,0
Femmes (15-64 ans)	36,3	49,4	53,1	47,3	56,4	57,8
Hommes (15-64 ans)	66,0	65,7	67,1	66,0	65,9	64,3
15-24 ans	29,4	30,2	31,6	31,6	33,1	31,7
25-54 ans	64,1	71,8	74,3	73,8	77,7	78,0
55-64 ans	24,5	35,2	40,7	27,4	34,5	37,5

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

Le maintien de la part de la population en âge de travailler et la hausse de l'activité féminine favorisent la croissance de l'emploi

Parallèlement, entre 2006 et 2011, la part des personnes de 15 à 64 ans qui ont un emploi progresse de 2,6 points en Corse alors qu'elle recule au niveau national. Globalement, le taux d'emploi en Corse des 15-64 ans est désormais proche de la moyenne de France de province : 60,1 % contre 61,0 %.

Cette hausse est essentiellement liée à l'accroissement de l'emploi féminin. Il s'agit ici de la poursuite d'un long

processus de rattrapage. En 2011, 53,1 % des femmes en âge de travailler ont un emploi, soit un taux de 4,7 points inférieur au niveau France de province. En 1990, cet écart s'établissait à 11 points.

Par ailleurs, dans la région, les 55-64 ans se distinguent par un taux d'emploi supérieur au taux national. Ce taux a sensiblement augmenté plus vite qu'en province sur ces dix dernières années (+ 16,2 points entre 1990 et 2011 contre + 10,1 points). De même, passé 65 ans, les Corses sont plus fréquemment en emploi que sur le continent. Dans la région, le poids plus élevé de non-salariés tire ces taux d'emploi vers le haut, les non-salariés

restant plus longtemps en emploi que les salariés.

Le maintien de la part de la population en âge de travailler combiné à la croissance de l'emploi, notamment féminin, contribue à augmenter le poids de la population en emploi.

La part de la population en emploi joue favorablement sur le PIB par habitant

Entre 2006 et 2011, la Corse enregistre la plus forte progression du PIB par habitant des régions de province (+ 2,3 % par an contre + 1,0 % en province) poursuivant ainsi le rattrapage par rapport au niveau national observé depuis plus de vingt ans. Ainsi, la Corse est passée de la 22^e et dernière place des régions de métropole en 1990 à la 14^e en 2011. Désormais, le PIB par habitant en Corse est inférieur de 6 % à la moyenne de province, cet écart était de 12 % en 1990.

Le PIB par habitant dépend à la fois de la part des actifs occupés dans la population et de la productivité des emplois. La productivité par emploi, plus modeste en Corse qu'en France de province, a progressé à un rythme similaire à la moyenne de province entre 1990 et 2011 (environ + 2 % par an). Dans la région, le rattrapage du PIB par habitant s'interprète donc surtout comme un effet favorable résultant de l'évolution de la part de la population en emploi.

L'arrivée de population, résidente ou touristique, renforce le caractère présentiel de l'économie

Dans la région, la croissance de l'emploi concerne surtout l'économie "présentielle", tournée vers les populations présentes sur le territoire : résidente ou touristique.

Avec 31,4 emplois dits présentiels pour 100 habitants en 2011, la Corse devient, avant l'Île-de-France, la région française où la part des activités économiques orientées vers la satisfaction des besoins de la population est la plus importante. En 2006, le nombre d'emplois dans cette sphère était déjà nettement supérieur à la moyenne nationale et, entre 2006 et 2011, il a progressé plus vite qu'en moyenne de province : + 1,1 emploi pour 100 habitants contre + 0,4.

Cette dominante présentielle dans l'économie insulaire est renforcée par l'arrivée de nouveaux résidents mais aussi par celle des touristes. En moyenne sur l'année, la population touristique représente 26 % de la population résidant sur l'île, soit la part la plus élevée des régions de province, loin devant le Languedoc-Roussillon et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (respec-

tivement 14 % et 12 %). Sans la demande touristique, le nombre d'emplois présents serait de l'ordre du niveau national, soit un emploi pour quatre habitants (voir encadré).

Parallèlement, avec 7,9 emplois non-présentiels pour 100 habitants en 2011, la Corse demeure très largement en dernière position derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon (respectivement 10,7 et 9,7 emplois non-présentiels pour 100 habitants). Toutefois, le nombre d'emplois non-présentiels rapporté au nombre d'habitants se maintient alors qu'il baisse au niveau national. Cette sphère a effectivement enregistré un taux de croissance plus rapide qu'en France de Province entre 2006 et 2011.

Cette importance de l'économie présente a permis à la Corse de mieux résister aux crises récentes que les autres régions. En effet, en temps de crise, la demande locale des habitants s'érode moins rapidement que celle des industries directement touchées par la baisse des échanges internationaux. Toutefois, au moment de la reprise, l'augmentation de l'investissement et des échanges profite davantage aux territoires où l'économie est davantage orientée vers l'exportation. Par ailleurs, le poids du tourisme dans l'économie induit d'autres risques (mauvaises saisons, saisonnalité de l'emploi ...).

Définitions

Sphères présente et non-présente :

La partition de l'économie en deux sphères, présente et non-présente, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

Les **activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Elles englobent notamment les activités immobilières, les activités financières, les services aux particuliers, la construction, la santé, le commerce de détail, les activités associatives et extraterritoriales, les transports de voyageurs et l'administration.

Les activités **non-présentes** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. C'est la partie de l'économie la plus exposée aux contraintes et aux chocs de l'économie mondialisée. On y trouve l'industrie (hors activités artisanales de la charcuterie, pâtisserie-boulangerie), le secteur de l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, le commerce de gros et intermédiaires.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Il est ici défini par différence entre la population présente en 2011 et celle obtenue à partir de la population de 2006 et du solde naturel (source Etat civil).

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. En général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Insee Corse

Résidence du Cardo,
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :
Alain Tempier

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni

ISSN : 2416-8068

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « Corse, la plus forte croissance économique depuis vingt ans », Quant'île n° 28, juin 2014
- « 1982 - 2011 : trente ans de démographie en Corse », Quant'île n° 26, janvier 2014

